CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES PAYS-D'EN-HAUT MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Règlement no 867 décrétant un emprunt de 774 900 \$ pour la machinerie roulante 2020

ATTENDU QUE le Conseil municipal a prévu à son budget triennal 2020-2021-2022 l'acquisition de matériel roulant pour remplacer certains équipements arrivés à une fin de vie utile;

ATTENDU QUE les véhicules qui seront acquis par la Municipalité sont, entre autres : une camionnette de style pick-up 1 tonne avec de l'équipement de déneigement et une boite de jardinier, une camionnette de style pick-up ¾ de tonne avec de l'équipement de déneigement, un chargeur sur roue avec de l'équipement à neige et divers accessoires;

ATTENDU QUE le service des travaux publics désire faire l'acquisition d'une remorque à asphalte avec ses accessoires afin de pouvoir faire des travaux de travaux de pavage durable de petite envergure tel que la réparation de nids-de-poule;

ATTENDU QUE les véhicules ou équipements à être remplacés sont de plus en plus coûteux quant à leur entretien et certains d'entre eux sont rendus vétustes;

ATTENDU QUE le coût de rachat des véhicules viendra réduire le montant total du règlement d'emprunt. Comme les offres de rachat ne sont pas encore connues, l'estimation budgétaire en annexe « A » n'en tient pas compte;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à la séance ordinaire du Conseil du 24 janvier 2020;

ATTENDU QU'UN projet de règlement a été déposé et mis à la disposition du public pour consultation à la séance ordinaire du 24 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller : appuyé par le conseiller : et résolu unanimement:

QUE le Règlement no 867 soit adopté et qu'il soit statué et décrété par le présent règlement, comme suit :

<u>ARTICLE 1</u>: Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2:

Le Conseil municipal est autorisé à faire l'acquisition des véhicules ou équipements suivants, à savoir :

- a) Une camionnette 1 tonne de type châssis-cabine avec une boîte de chargement de type jardinier pour transport de matériaux en vrac avec équipement de déneigement et d'épandage d'abrasif;
- b) Une camionnette ¾ tonne avec équipement de déneigement et d'épandage d'abrasif;
- c) Un chargeur sur roue avec équipement à neige (pelle à angle et aile de côté) et divers accessoires deux
 (2) godets (3.8 et 6.5 verges cubes), balance, fourche de levage;
- d) Une remorque isolée chauffante à asphalte avec ses accessoires tels qu'un bras de levage, réservoir à collasse support à plaque vibrante et plaque vibrante;

ARTICLE 3:

Le Conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 774 900 \$ aux fins du présent règlement.

ARTICLE 4:

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 774 900 \$ sur une période de dix (10) ans, le tout basé sur l'estimation préparée par le directeur des travaux publics, en date du 15 janvier 2020, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « A ».

ARTICLE 5:

Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables, construits ou non, situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale, à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation foncière en vigueur chaque année.

ARTICLE 6:

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil municipal est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante. L'excédent et la revente des véhicules, appareils et équipements usagés peuvent être utilisés pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et dont l'estimation s'avère insuffisante.

ARTICLE 7:

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourra être versée pour le paiement d'une partie ou de la

totalité de la dépense visée à l'article 3.

ARTICLE 8:

Cet emprunt sera fait au moyen de billets, lesquels porteront intérêt à un taux n'excédant pas (15 %) quinze pour cent l'an, payable semi annuellement.

ARTICLE 9:

L'emprunt sera remboursé en dix (10) ans, soit la somme de 774 900 \$, le tout conformément au tableau annexé au présent règlement comme annexe « B » pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 10:

Le Maire et le directeur général/secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tous les documents nécessaires ainsi que les billets, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard.

ARTICLE 11:

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Claude Charbonneau

Maire

Jacques Cusson

Directeur général/secrétaire-trésorier

Avis de motion:

Dépôt du projet de règlement :

Adoption du règlement : Avis de convocation au registre:

Approbation des électeurs : Approbation du MAMH: Avis de promulgation ::

24 janvier 2020

24 janvier 2020 21 février 2020

25 février 2020 3 mars 2020

2 juillet 2020 Cipillet 2020

ANNEXE « A »

Règlement d'emprunt no 867 de 774 900 \$

Estimation des coûts pour règlement d'emprunt



Bordereau d'estimation budgétaire

	Quantité	Taux unitaire	Montant
Remplacement du chargeur sur roues #06-141			-
Caterpillar 938 M (Toromont Cat - Québec)	I	298 987 \$	298 987
Godet 3.8 verges			*
Godet 6.5 verges			*
Fourche 72*			-
Garde-boue / contrepoids / garde additionnelle sous transmission et moteur			*
Pelle à neige avec technologie "Live Edge"	1	63 889 \$	63 889
Aile de côté avec hamais			*
Balance pour chargeur	1	8 500 S	8 500
Lettrage, équipements de signalisation (luminaire et gyrophare) et radio FM	1	5 000 \$	5 000
Graisseur automatique	1	10 000 \$	10 000
Sous-total Équipement Lourd 1			386 376
Remplacement du camion F-550 #99-196			*
Châssis-cabine 2019 F-550 XL Ford (Prix site web)	1	75 999 \$	75 999
Sous-total Véhicule 1	remannuminuminum		75 999
Sous-total veneue t			necessaries de la marcha de la m La marcha de la marcha del la marcha del la marcha del la marcha de la marcha del la marcha de la marcha de la marcha de la marcha de la marcha del la marcha de la marcha de la marcha del
		70.000	70.333
Equipement à neige	1	68 000 \$	68 000
Chasse-neige avant léger 10'			*
Harnais conventionnel léger type municipal HC-5			*
Épandeur avec convoyeur			»
Aile de côté en acier			*
Benne basculante paysagiste modèle : BP-108-15-22-A en alumínium	1	16 000 \$	16 000
Un (1) coffre en aluminium installé sur le côté du châssis	1	650 \$	650
Une (1) alarme de recul installée	1	150 \$	150
Ensemble de rouleau et toile à enroulement manuel et toile en filet	1	400 \$	400
Un ensemble de 4 supports et garde-boue	1	100 \$	100
Un gyrophare installé sur le pare cabine	1	300 \$	300
Un système de signalisation de type MTQ	1	3 500 \$	3 500
Lettrage, équipements de signalisation et radio FM	1	2 500 \$	2 500
Sous-total Équipement Lourd 2			91 600
Remplacement du camion GMC 2500HD #05-199			*
Camion Super Duty 2019 F-350 XL Ford	1	69 000 \$	69 000
Sous-total Véhicule 2			69 000
Équipement à neige pour le camion F-350			***************************************
	1	7 875 S	7 875
			9 500
Pelie Boss 8'	1	9 500 \$	
Pelle Boss 8' Aile de côté pour camionnette			400
Pelle Boss 8' Aile de côté pour camionnette Vibreur	1	400 S	
Pelle Boss 8' Aile de côté pour camionnette Vibreur STEEL-CASTER sableuse (615) Meyer plastique aluminium	1	400 \$ 9 950 \$	9 950
Pelle Boss 8' Alle de côté pour camionnette Vibreur	1	400 S	400 9 950 5 000 32 725
Pelle Boss 8' Alle de côté pour camionnette Vibreur STEEL-CASTER sableuse (615) Meyer plastique aluminium Lettrage, équipements de signalisation (luminaire et gyrophare) et radio FM Sous-total Équipement Lourd 3	1	400 \$ 9 950 \$	9 950 5 000
Pelle Boss 8' Aile de côté pour camionnette Vibreur STEEL-CASTER sableuse (615) Meyer plastique aluminium Lettrage, équipements de signalisation (luminaire et gyrophare) et radio FM Sous-total Équipement Lourd 3 Achat d'une remorque à asphalte avec accessoire	1	400 S 9 950 S 5 000 S	9 950 5 000 32 725
Pelle Boss 8° Aile de côté pour carnionnette Vibreur STEEL-CASTER sableuse (615) Meyer plastique aluminium Lettrage, équipements de signalisation (luminaire et gyrophare) et radio FM Sous-total Équipement Lourd 3 Achat d'une remorque à asphalte avec accessoire Remorque à usphalte isolée avec bruleurs pour recyclage d'asphalte	1	400 \$ 9 950 \$	9 950 5 000 32 725
Pelle Boss 8' Alle de ôôté pour camionnette Vibreur STEEL-CASTER sableuse (615) Meyer plastique aluminium Lettrage, équipements de signalisation (luminaire et gyrophare) et radio FM Sous-total Équipement Lourd 3 Achat d'une remorque à asphalte avec accessoire Remorque à asphalte isolée avec bruleurs pour recyclage d'asphalte Bras de levage pour plaque vibrante	1	400 S 9 950 S 5 000 S	9 950 5 000 32 725
Pelle Boss 8' Alle de ôôté pour camionnette Vibreur STEEL-CASTER sableuse (615) Meyer plastique aluminium Lettrage, équipements de signalisation (luminaire et gyrophare) et radio FM Sous-total Équipement Lourd 3 Achat d'une remorque à asphalte avec accessoire Remorque à usphalte isolée avec bruleurs pour recyclage d'asphalte Bras de levage pour plaque vibrante Support à plaque vibrante	1	400 S 9 950 S 5 000 S	9 950 5 000 32 725
Pelle Boss 8' Alle de oôté pour carnionnette Vibreur STEEL-CASTER sableuse (615) Meyer plastique aluminium Lettrage, équipements de signalisation (luminaire et gyrophare) et radio FM Sous-total Équipement Lourd 3 Achat d'une remorque à asphalte avec accessoire Remorque à asphalte isolée avec bruleurs pour recyclage d'asphalte Bras de levage pour plaque vibrante Support à plaque vibrante Réservoir de colasse	1	400 \$ 950 \$ 5 000 \$	9 950 5 000 32 725 - 63 100
Pelie Boss 8' Aile de côté pour camionnette Vibreur STEEL-CASTER sableuse (615) Meyer plastique aluminium Lettrage, équipements de signalisation (luminaire et gyrophare) et radio FM Sous-total Équipement Lourd 3 Achat d'une remorque à asphalte avec accessoire Remorque à asphalte isolée avec bruleurs pour recyclage d'asphalte Bras de levage pour plaque vibrante Support à plaque vibrante Réservoir de colasse Plaque vibrante	1	400 S 9 950 S 5 000 S	9 950 5 000 32 725 - 63 100 - - - 5 000
Pelle Boss 8' Aile de côté pour carnionnette Vibreur STEEL-CASTER sableuse (615) Meyer plastique aluminium Lettrage, équipements de signalisation (luminaire et gyrophare) et radio FM Sous-total Équipement Lourd 3 Achat d'une remorque à asphalte avec accessoire Remorque à asphalte isolée avec bruleurs pour recyclage d'asphalte Bras de levage pour plaque vibrante Support à plaque vibrante Réservoir de colasse Plaque vibrante Sous-total Véhicule 3	1	400 \$ 950 \$ 5 000 \$	9 950 5 000 32 725 - 63 100 - - - 5 000 68 100
Pelle Boss 8' Aile de côté pour camionnette Vibreur STEEL-CASTER sableuse (615) Meyer plastique aluminium Lettrage, équipements de signalisation (luminaire et gyrophare) et radio FM Sous-total Équipement Lourd 3 Achat d'une remorque à asphalte avec accessoire Remorque à asphalte isolée avec bruleurs pour recyclage d'asphalte Bras de levage pour plaque vibrante Support à plaque vibrante Réservoir de colasse Plaque vibrunte Sous-total Véhicule 3 Sous-total	1	400 \$ 950 \$ 5 000 \$	9 950 5 000 32 725
Pelle Boss 8' Aile de côté pour camionnette Vibreur STEEL-CASTER sableuse (615) Meyer plastique aluminium Lettrage, équipements de signalisation (luminaire et gyrophare) et radio FM Sous-total Équipement Lourd 3 Achat d'une remorque à asphalte avec accessoire Remorque à asphalte isolée avec bruleurs pour recyclage d'asphalte Bras de levage pour plaque vibrante Support à plaque vibrante Réservoir de colasse Plaque vibrante Sous-total Véhicule 3	1	400 \$ 950 \$ 5 000 \$	9 950 5 000 32 725
Pelle Boss 8' Aile de côté pour camionnette Vibreur STEEL-CASTER sableuse (615) Meyer plastique aluminium Lettrage, équipements de signalisation (luminaire et gyrophare) et radio FM Sous-total Équipement Lourd 3 Achat d'une remorque à asphalte avec accessoire Remorque à asphalte isolée avec bruleurs pour recyclage d'asphalte Bras de levage pour plaque vibrante Support à plaque vibrante Réservoir de colasse Plaque vibrunte Sous-total Véhicule 3 Sous-total	1	400 \$ 950 \$ 5 000 \$	9 950 5 000 32 725

Préparé par : _

Joël Houde

Directeur des travaux publics et de l'ingénierie

ANNEXE « B »

Règlement d'emprunt no 867 de 774 900 \$

Tableau de remboursement de l'emprunt

MINISTÈRES DES FINANCES FINANCEMENT MUNICIPAL

		ORMATIONS GÉNÉR		
	MUNICIPALIT	É DE SAINT-ADOLPI	HE D'HOWARD:	
RÈGLEMENT 8	67			
REGLENIENTO	07		TAUX PROJETÉ	4,09
DÉPENSE TOTALE				774 900,00
		MOINS: PARTICIPATI		771700,00
MONTANT TOTAL DE L'EMPRUNT				774 900,00
EMPRUNTS		1		
	MONTANT	774 900,00 \$		
AMO	ORTISSEMENT	10		
Camion Ford F.	-350 XI 2019 avec	équinement à neige - R	emorque à Asphalte av	ec accessoires
Camion Ford F	-350 XL 2019 avec	équipement à neige - R	emorque à Asphalte av	ec accessoires
Camion Ford F		équipement à neige - R		ec accessoires
Camion Ford F	TABI	LEAU D'AMORTISSI		vec accessoires
Camion Ford F	TABI			SOLD
	COÛT À LA	LEAU D'AMORTISSE MUNICIPALITÉ INTÉRÊT	EMENT	SOLD 774 900,00
ANNÉE	COÛT À LA CAPITAL 64 500,00 \$	LEAU D'AMORTISSI	EMENT	SOLD 774 900,00 710 400,00
ANNÉE 1	COÛT À LA	LEAU D'AMORTISSE MUNICIPALITÉ INTÉRÊT 30 996,00 \$	TOTAL 95 496,00 \$	SOLD 774 900,00 710 400,00 643 300,00
ANNÉE 1 2	TABI COÛT À LA CAPITAL 64 500,00 \$ 67 100,00 \$	MUNICIPALITÉ INTÉRÊT 30 996,00 \$ 28 416,00 \$	TOTAL 95 496,00 \$ 95 516,00 \$	SOLD 774 900,00 710 400,00 643 300,00 573 500,00
ANNÉE 1 2 3	TABI COÛT À LA CAPITAL 64 500,00 \$ 67 100,00 \$ 69 800,00 \$	MUNICIPALITÉ INTÉRÊT 30 996,00 \$ 28 416,00 \$ 25 732,00 \$	TOTAL 95 496,00 \$ 95 516,00 \$ 95 532,00 \$	SOLD 774 900,00 710 400,00 643 300,00 573 500,00 500 900,00
ANNÉE 1 2 3 4	TABI COÛT À LA CAPITAL 64 500,00 \$ 67 100,00 \$ 69 800,00 \$ 72 600,00 \$	MUNICIPALITÉ INTÉRÊT 30 996,00 \$ 28 416,00 \$ 25 732,00 \$ 22 940,00 \$	TOTAL 95 496,00 \$ 95 516,00 \$ 95 532,00 \$ 95 540,00 \$	SOLD 774 900,00 710 400,00 643 300,00 573 500,00 500 900,00 425 400,00
ANNÉE 1 2 3 4 5	TABI COÛT À LA CAPITAL 64 500,00 \$ 67 100,00 \$ 69 800,00 \$ 72 600,00 \$ 75 500,00 \$	MUNICIPALITÉ INTÉRÊT 30 996,00 \$ 28 416,00 \$ 25 732,00 \$ 22 940,00 \$ 20 036,00 \$	TOTAL 95 496,00 \$ 95 516,00 \$ 95 532,00 \$ 95 540,00 \$ 95 536,00 \$	SOLD 774 900,00 710 400,00 643 300,00 573 500,00 500 900,00 425 400,00 346 900,00
ANNÉE 1 2 3 4 5 6	TABI COÛT À LA CAPITAL 64 500,00 \$ 67 100,00 \$ 69 800,00 \$ 72 600,00 \$ 75 500,00 \$ 78 500,00 \$	MUNICIPALITÉ INTÉRÊT 30 996,00 \$ 28 416,00 \$ 25 732,00 \$ 22 940,00 \$ 20 036,00 \$ 17 016,00 \$	TOTAL 95 496,00 \$ 95 516,00 \$ 95 532,00 \$ 95 540,00 \$ 95 536,00 \$ 95 516,00 \$	SOLD 774 900,00 710 400,00 643 300,00 573 500,00 500 900,00 425 400,00 346 900,00 265 200,00
ANNÉE 1 2 3 4 5 6 7	TABI COÛT À LA CAPITAL 64 500,00 \$ 67 100,00 \$ 69 800,00 \$ 72 600,00 \$ 75 500,00 \$ 78 500,00 \$ 81 700,00 \$	MUNICIPALITÉ INTÉRÊT 30 996,00 \$ 28 416,00 \$ 25 732,00 \$ 22 940,00 \$ 20 036,00 \$ 17 016,00 \$ 13 876,00 \$	TOTAL 95 496,00 \$ 95 516,00 \$ 95 532,00 \$ 95 540,00 \$ 95 536,00 \$ 95 576,00 \$	SOLD 774 900,00 710 400,00 643 300,00 573 500,00 500 900,00 425 400,00 346 900,00 265 200,00 180 300,00
ANNÉE 1 2 3 4 5 6 7	TABI COÛT À LA CAPITAL 64 500,00 \$ 67 100,00 \$ 69 800,00 \$ 72 600,00 \$ 75 500,00 \$ 78 500,00 \$ 81 700,00 \$ 84 900,00 \$	MUNICIPALITÉ INTÉRÊT 30 996,00 \$ 28 416,00 \$ 25 732,00 \$ 22 940,00 \$ 20 036,00 \$ 17 016,00 \$ 13 876,00 \$ 10 608,00 \$	TOTAL 95 496,00 \$ 95 516,00 \$ 95 532,00 \$ 95 540,00 \$ 95 536,00 \$ 95 576,00 \$ 95 508,00 \$	

